







Commune de FEINGS

41120 www.feings.fr

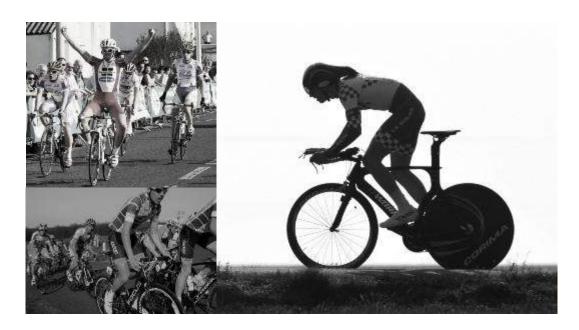


gème édition

Livre de Route

Dimanche 26 Mars 2017

Une organisation de l'Association des Amis de la Route d'Eole



















Bar à Pâtes O'Brésil Rue des écoles – 41000 BLOIS 02 54 74 64 74





• Organisation : Association Les Amis de la Route d'Eole

Maxime PETEAU - Président

6 rue des Remondées - 41350 VINEUIL

06-222-444-05 - maxime.peteau@free.fr

Epreuve :

Etape 1: BLOIS – FOUGERES SUR BIEVRE Etape en ligne de 111,00 Km / Départ 9h25

Etape 2 : FEINGS –FOUGERES SUR BEVRE : Contre la Montre Individuel de 13,600 KM / Départ 15H30 Elle sera limitée à 150 coureurs

Le nombre de coureurs par équipes n'est pas limité.

LES ENGAGEMENTS :

Les engagements devront être effectués directement par internet via le site internet fédéral.

Aucun engagement papier ne sera accepté.

Les Repas

L'organisation vous propose un repas réalisé par un traiteur qualifié. Ils sont en vente pour les coureurs, accompagnateurs, parents et supporters au prix de 12,00 €.

Menu:

- -Crudités
- -Blanc de Volaille et ses Pâtes
- -Gruyère
- -Riz au Lait
- -Banane

Merci d'effectuer vos réservations avant le 22 Mars 2016 par mail ou téléphone auprès de

Mme Manon CORBEAU: 06.86.10.60.11

routeeolejuniors@gmail.com

Collège des commissaires :

Président du Jury:

Commissaire titulaire 1:

Commissaire titulaire 2:

Commissaire Moto:

Juge à l'arrivée :

Chronométreur:

Permanence :

Samedi 25 Mars de 17H00 – 19H00 :

La permanence se tiendra à la Mairie de Fougères sur Bièvre, 2 rue de l'église – 41120 FOUGERES SUR BIEVRE

Dimanche 26 Mars 7H00 – 08H00 :

La permanence se tiendra au Gymnase Raymond Etelin, 22 rue des Papillons - 41000 BLOIS

Passé ce délai, aucun dossard et plaque de cadre ne seront remis dans la journée.

L'organisateur s'engage à flécher le lieu de la permanence.

La réunion des DS pour l'étape 1 se tiendra dans le Gymnase Raymond Etelin à 8H00 précise.

Chaque directeur sportif déposera la paire de roue pour le véhicule de dépannage neutre lors de cette réunion, auquel cas l'organisation appliquera le règlement particulier de l'épreuve.

• Parking des directeurs sportifs et assistance :

Les parkings des directeurs sportifs se trouveront :

- BLOIS: Gymnase Raymond Etelin
- FOUGERÉS SUR BIEVRE : Parking du stade Fougères sur Bièvre
- FEINGS : Place de la Mairie et rue adjacente

Véhicules suiveurs :

Seuls seront admis à suivre la course les véhicules d'équipe de 5 coureurs partants et plus.

Les véhicules seront équipés de radios fournies par LE COMITE REGION CENTRE DE CYCLISME.

Radio Tour sera émise sur la fréquence 157.550.

L'organisateur fournira trois véhicules dépannage neutre.

Le Protocole:

Les équipes doivent se présenter groupées lors de la présentation à partir de 8H30 sur le Car podium départ. L'émargement se fera sur ce même car podium.

Les lauréats des classements scratch et annexes doivent se présenter dès l'arrivée en tenue de cycliste, les jeans et short ne sont pas admis sur le podium.

• Centre Hospitalier:

Centre Hospitalier de Blois Mail Pierre CHARLOT 41000 BLOIS

02-54-55-66-33

Contrôle antidopage :

Le contrôle anti-dopage se déroulera lors de l'étape 1 et 2 à la Mairie de Fougères sur Bièvre.

Ils seront accompagnés par des chaperons

Nous rappelons que les coureurs et directeurs sportifs ont l'obligation de s'informer du lieu de la tenue du contrôle antidopage.

• Classements et prix:

Seront attendus au podium protocolaire au terme de chaque étape :

Etape 1 Blois - Fougères sur Bièvre:

- Le vainqueur de l'étape
- Le vainqueur des Rushes, Grimpeurs, Coup de Cœur Normand- Combatif

Etape: Feings - Fougères sur Bièvre:

- Le vainqueur de l'étape
- Les 3 premiers du Classement Général
- · Le premier Junior 1 du Classement Général
- · La première Equipe du Classement Général

	Grimpeur	RUSHES	Juniors 1	Coup de cour Normand	Equipe
Montant des prix	$100 \in (50 - 30 - 20)$	$100 \in (50 - 30 - 20)$	30 €	30 €	170 € 80 - 60 - 30
Modalités de classement	Cumul des points	Cumul des points	1 ^{er} Juniors 1 du c l a s s e m e n t général final	Coureur choisit par la direction de course	Cumul du temps des 3 premiers de l'équipe
Points attribués	5/3/1	5/3/1			

La grille FFC Juniors correspondante pour le classement final. Les prix seront remis après l'arrivée à Fougères

· L'organisation:

Président de l'organisation : Mr Maxime PETEAU Directeur de l'épreuve : Mr Patrick PETEAU Secrétariat Permanence : Mmes Christine PETEAU

Trésorier Général : Mr Morgan DELFOUR

Responsable sécurité et site: Mrs Pierrick DELFOUR et Gilles VILLEDIEU

Responsable des parcours & signaleurs : Mr Damien GALOUX Responsable des motards : Mrs Jean Michel CHAPLOTEAU

Responsable des chauffeurs : Mr Eric CAILLON

Médecin : Dr Laurent CHIQUET

Infirmiers: Mme Chantal CHANTEPIE, Mr Erwan GRUX

Ambulance : Ambulances Sans Frontières **Info Course :** Les Amis de La Route d'Eole

Ardoisier: Mr Florian TOUZEAU

Animateur: Mrs Guy PAGES, Alain FEUILLET

Dépannage neutre : Mrs Nicolas BLONDEL, Nicolas PERRIN, Vincent GENTILS, Bruno SAMSON

Chauffeurs: Mrs Maxime LELIEVRE, Alain CARRE, Cyril MICHEL, Eric CAILLON, Franck CHEREAU, Jacques

CHEREAU, Alain PERDOUX, Ludovic MOREAU Informatique et Classement : Mme Eric GAUVIN

Vidéo: Mr Jacky JANVIER

Liaison radio : Comité Région Centre de Cyclisme

Photo: Mmes Eponine GAUVIN, Christiane BOUDESOCQUE GENTILS

Restauration: Mlle Manon CORBEAU



Article 1. Organisation

La 78me édition de La Route d'Eole Junior est organisée par « Les amis de la Route d'Eole » 6, rue des Remondées 41350 – VINEUIL. Elle se dispute le 26 mars 2017.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie homme junior (1999 – 2000). L'épreuve est classée 1.14 - Fédérale Juniors hommes épreuve en ligne. Elle appliquera le règlement et le barème de pénalités de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 3. Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales, clubs estrangers (3 Maximum) et nationaux, équipes régionales, départementales et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.

Article 3.1 Les Etapes :

Etape 1 : Blois - Fougères/Bièvre : 88,600 kilomètres en ligne et 2 tours de circuit soit une distance total de 111,000 kilomètres kilomètres.

Le départ réel lancé (sauf si incident) sera neutralisé sur une distance de 3,7 kilomètre

Etape 1 : Feings - Fougères/Bièvre : 11,000 kilomètres.

Article 4. Permanence

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront :

Samedi 25 mars 2017 : de 17h00 à 19h00, à la mairie de Fougères/Bièvre (41120), rue de l'église.

Dimanche 26 mars 2017 : de 7h00 à 8h00; au Gymnase Raymond ETELIN, rue des papillons, Blois (41000)

La réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Arbitres, est fixée à 8h00 et aura lieu au dans ce même Gymnase.

Article 5. Ordre des voitures (Etape 1) et des départs pour le contre la montre (Etape 2)

L'ordre des voitures pour la première étape (Blois – Fougères/Bièvre) sera fixé comme le prévoit le règlement fédéral 2.3.018.

Seule les équipes de 5 coureurs, ayant fournie à l'organisateur une paire de roue pour le véhicule neutre pourront participer à ce tirage au sort.

Concernant l'étape 2, Feings – Fougères/Bièvre, l'ordre de départ du contre la montre se fera dans l'ordre inverse du classement général de l'étape matinale, de minute en minute sauf pour les 10 premiers du classement général qui partiront toutes les 2 minutes.

Article 6. Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157,550MHz.

Tout ravitaillement sera interdit dans les ascensions, les descentes ainsi que dans les 50 premiers et 20 derniers kilomètres.

Article 8. Assistance technique neutre

Le service est assuré par le club organisateur au moyen de 3 véhicules pour l'étape en ligne et le contre la montre. A la charge du club de réserver le véhicule lors de l'étape 2.

Article 9. Service médical

Un médecin prendra place dans un véhicule situé juste derrière celui du président du jury, 1 ambulance complètera ce service.

Article 10. Délai d'arrivée

Etape 1 :Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Le circuit final sera fermé au retardataire dès le premier tour effectué par la tête de course. (retard de 10 minutes)

Etape 2 : Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 25% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

ARTICLE 11. INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Selon l'article du règlement FFC 2.6.027, en cas de chute, de crevaison ou d'incident mécanique dument constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) accidenté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'accident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée. Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de l'accident.

Article 12. Classements

Les classements suivants sont établis :

Les 3 premiers des rushes et grimpeurs seront crédités de 5, 3 et 1 points à chaque classement.

Le coup de cœur normand - combatif : choix réalisé par les dirigeants du club au Rayon de l'Ecouve durant l'étape Blois-Blois.

Classement par équipes : s'établit par l'addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe (article 2.3.044).

Pour les classements Rushes et Grimpeurs : Si il y a égalité entre des coureurs, le nombre de 1ères places, puis de 2èmes places départageront ces derniers.

Si malgré cette règle nous avons toujours une égalité, alors le classement de la course départagera nos coureurs.

Classement MG - KM : 27 - 37 et 58,5.

Classement RUSH - KM : 19 - 88,6 et 99,8.

Article 13. Prix

Le classement de l'épreuve est doté de 940 $\ensuremath{\varepsilon}$ soit :

540€ sur les 20 premiers

100€ pour les classements Rushes et 100€ Grimpeurs

170€ pour le classement par équipe

30€ pour le premier junior 1 au classement général final et le combatif de l'étape 1

Article 14. Contrôle antidopage

Si il y a contrôle médical, il sera effectué à la mairie de Fougères/Bièvre, rue de l'église.

Article 15. Protocole

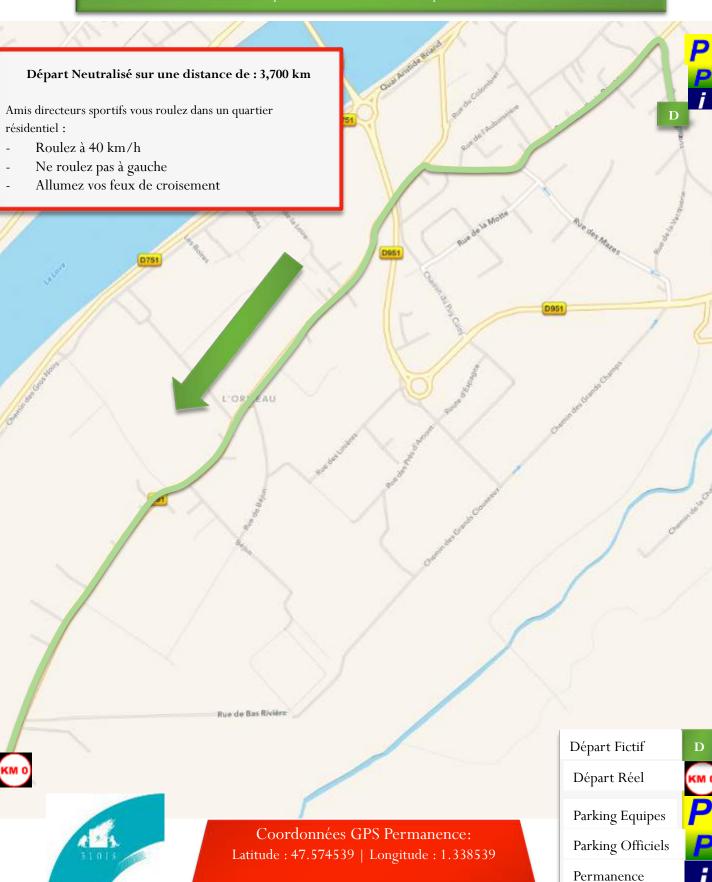
Les coureurs suivants devront se présenter sur le podium protocolaire 5 mn après l'arrivée : \

Pour l'étape 1 Blois - Fougères/Bièvre

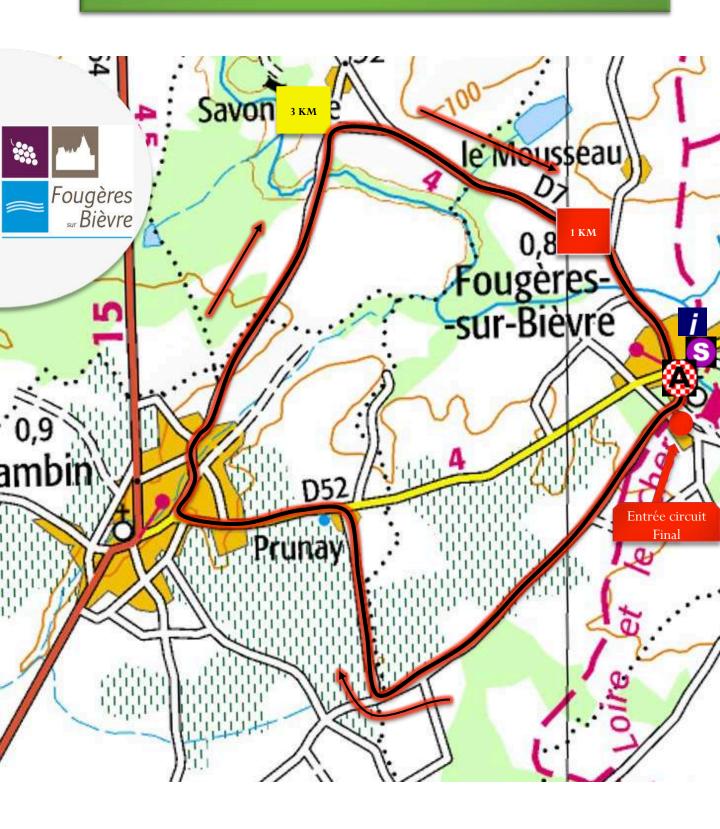
Le vainqueur de l'étape, les vainqueurs des Rushes et MG, le vainqueur du coup de cœur normand, si les calculs le permettent rapidement

Pour l'étape 2 Feings - Fougères/Bièvre

Le vainqueur de l'étape, les 3 premiers du Classement Général, Le premier J1, la première équipe.



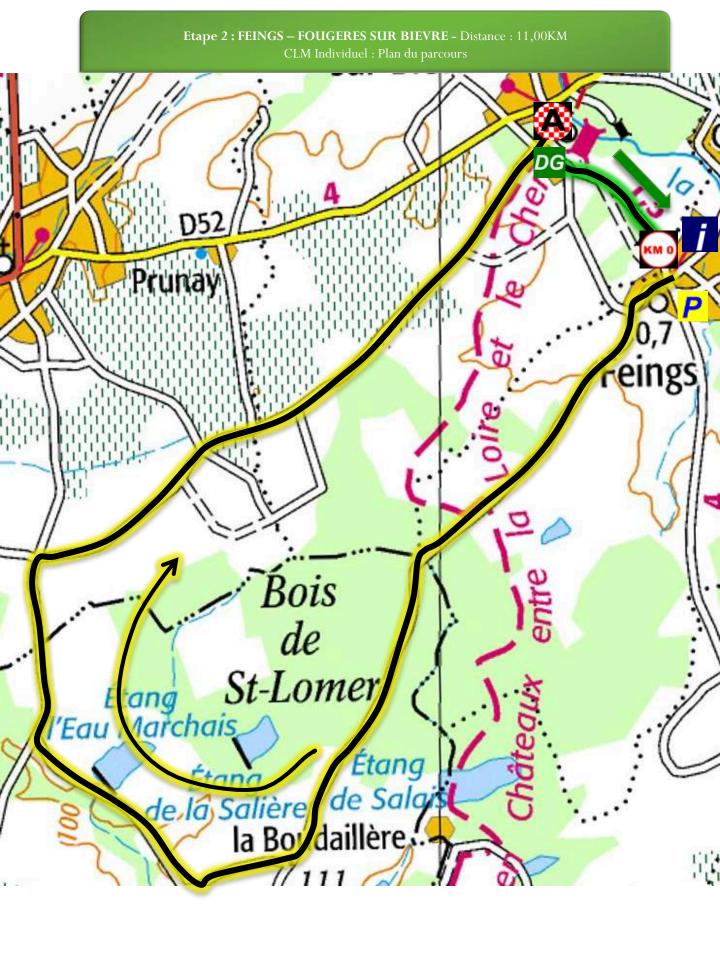




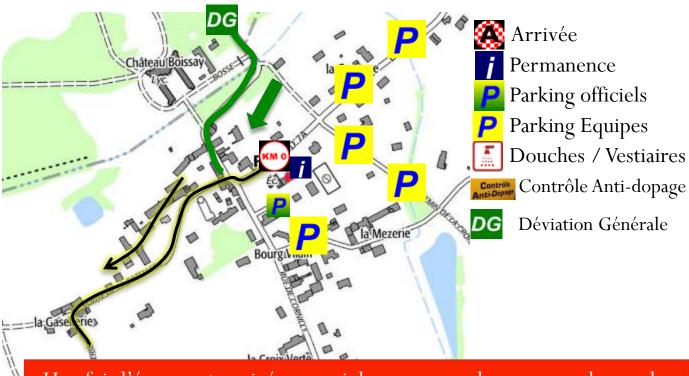


Etape 1 : BLOIS – FOUGERES SUR BIEVRE - Distance : 111,00 KM

Hora	nires	Kilon	 nètres		
39 KM/H	41 KM/H	A Parcourir	Parcouru		ITINERAIRE
9:30	9:30	0,0	111,0	D91	Départ au panneau sortie de Blois - DIGUE
9:31	9:31	1,1	109,9	D91/D751	Tourner à droite-Direction Blois
9:32	9:32	1,4	109,6	D751/D173	Tourner à gauche-Suivre direction Candé S/Beuvron
9:43	9:42	8,8	102,2	D173	CANDE SUR BEUVRON
					Passage pont étroit et Rue étroite sur 200m avec dos d'âne
9:51	9:50	14,0	97,0	D173	VALAIRE
9:59	9:57	19,0	92,0	D114	CLASSEMENT RUSH N°1 (Lieu dit"Bury")
10:00	9:58	19,5	91 <i>,</i> 5	D114	Tourner à gauche rue de la Bataille
10:10	10:08	26,2	84,8	D27	Vallières-les-Grandes
			111,0		Rétrécissement de la chaussée
10:11	10:09	27,0	84,0		CLASSEMENT GPM 1 (Pancarte sortie Valliére)
10:22	10:19	34,0	77,0	D27	Tourner à gauche à l'intersection D115 (route Amboise)
10:24	10:22	35,6	75,4	D27	Chissay de Touraine
					Descente rapide et virage dangereux
10:24	10:22	35,7	75,3		Tourner à gauche-rue de la Chaimbauderie
10:26	10:23	36,6	74,4		Tourner à gauche rue Le Clos des Charmes
10:26	10:24	37,0	74,0		CLASSEMENT GPM 2 (Le Clos des Charmes)
10:27	10:25	37,6	73,4	D115	Traverser l'intersection (route Amboise)
10:33	10:30	41,5	69,5	D28	Tourner à gauche direction Valliére Les Grandes
10:41	10:38	46,5	64,5	D28	Tourner à droite direction Pontlevoy
10:45	10:41	49,0	62 <u>,</u> 0	D30	Tourner à droite direction Bourré
10:54	10:50	55,0	56,0	D30	Traverser l'intersection D764 (route de Blois)
10:54	10:50	55,0	56,0	D62	Tout droit direction Bourré
10:56	10:51	56,0	55,0	D62	BOURRE
					Descente rapide
10:57	10:53	57,0	54,0	D130	Tourner à gauche route des Vallées
11:00	10:55	58,5	52,5		CLASSEMENT GPM 3 (200 m avant l'intersection)
11:00	10:56	59,0	52,0	D130	Traverser la D130A tout droit direction Thenay
11:06	11:02	63,0	48,0	D130	THENAY
11:07	11:02	63,5	47,5	D130	Tourner à droite route de Monthou sur Cher
11:16	11:10	69,0	42,0	·····	Traverser la D30 tout droit direction Phages
11:17	11:12	70,0	41,0		PHAGES
11:19	11:13	71,0	40,0	-	Tourner légerement à droite route de Feings
11:26	11:21	76,0	35,0		FEINGS
11:27	11:21	76,5	34,5	.	Tourner à gauche direction Fougére sur Biévre
11:28	11:22	76,9	34,1 36,2		Tourner à droite route de Boissay
11:25	11:19	74,8	30,2	F	FOIUGERES SUR BIEVRE intrée Circuit Final
11:26	11:21	76,0	35,0		Tourner à gauche rue de la Garenne
11:27	11:21	76,5	34,5	_	Tourner à gauche rue des Bordes
11:34	11:28	81,0	30,0	_	Tourner à gradite rue de Prunay
11:35	11:29	81,5	29,5	D52	Tourner à gauche direction Sambin
11:36 11:36	11:30 11:30	82,0 82,0	29,0 29,0	D52 -	SAMBIN Prendre à gauche Rue de la Noue Brulée
11:36	11:30	82,5	28,5	-	Prendre à gauche Rue de La roche
22.50	11.50	,-	_0,0		Pont sur le Sablonnet étroit passage sur une seule file
11:37	11:31	83,0	28,0	C1	Prende à droite route de Sambin
11:39	11:32	84,0	27,0	-	Prende à droite Rue de La Grange à L'Arbre
11:40	11:33	84,5	26,5	-	Prende à droite route de Fougères sur Bièvre
11:45	11:38	88,0	23,0	D7	FOUGERES SUR BIEVRE
11:46	11:39	88,6	22,4		CLASSEMENT RUSH N°2
11:46	11:39	88,6	22,4		1er Passage sur la ligne d'Arrivée -Rue de l'Eglise
		·····		D52	SAMBIN
					Pont sur le Sablonnet étroit passage sur une seule file
			111,0	D7	FOUGERES SUR BIEVRE
12:03	11:56	99,8	11,2	:	CLASSEMENT RUSH N°3
12:03	11:56	99,8	11,2		2er Passage sur la ligne d'Arrivée -Rue de l'Eglise
			······································	D52	SAMBIN
					Pont sur le Sablonnet étroit passage sur une seule file
				D7	FOUGERES SUR BIEVRE
12:20	12:12	111,0	0,0		Arrivée Etape 1
		,			



Etape 2 : FEINGS – FOUGERES SUR BIEVRE - Distance : 11,00 KM Plan de Situation



Une fois l'épreuve terminée, merci de regrouper dans vos enveloppes les dossards et plaques de cadre utilisés et déposer ces derniers à la mairie de Fougères sur Bièvre situé à l'arrivée.



Etape 2 - Contre la montre individuel Feings - Fougère sur Bièvre Distance : 11,00 Km

Horaire du premier départ: 15H30 - Route de la Cazellerie (Face à l'église)

Horaires			
39 KM/H	41 KM/H	ΚM	ITINERAIRE
15:30	15:30	0,0	Départ Feings - Route de la Cazellerie (Face à l'église)
15:31	15:31	1,1	Direction sur Route de la Cazellerie vers Clos de la Cozerie
15:32	15:32	1,8	Tout droit Carrefour de La Huttière
15:36	15:35	4,0	Tout droit Carrefour Bois de Saint-Lhomer
15:37	15:37	4,8	Tourner à droite La Tronche/La Saliére
15:38	15:38	5,6	Tourner à droite Carrefour Phages
15:40	15:40	7,0	Tourner à droite Carrefour Le Petit Bois
			Tout droit Carrefour La Noue des Cleches
15:44	15:43	9,3	Tout droit Carrefour La Fontaine
15:48	15:47	11,8	Tout droit Rue des Bordes
			Tout droit rue de L'Eglise
15:50	15:49	13,0	Arrivée Fougères sur Bièvre Face au Château